

0320040V
ACADEMIE DE TOULOUSE
LYCEE PROFESSIONNEL PARDAILHAN
CHEMIN DE BARON
32008 AUCH CEDEX
Tel : 0562614250

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 42
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/06/2026

Réuni le : 02/07/2026

Sous la présidence de : Thierry Cornillault

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Malte et en Espagne , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ERASMUS+ 07/09-16/10/2026 Stages élèves

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Malte et en Espagne, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0